

Fiche-programme conforme à l'article L6353-1 du Code du Travail



## Public visé

---

Personnel devant connaître les gestes de premiers secours dans le cadre de son activité professionnelle, ou devant faire partie de l'effectif des secouristes imposés par le code du travail.

## Prérequis

---

Aucun

## Type d'action

---

- Formation à la sécurité dépendant de l'article L4141-4 du code du travail
- Formation en présence physique uniquement (pas de FOAD)
- Formation en intra-entreprise ou en centre de formation spécialisé

## Codes de formation

---

**Formacode** : 42829 - Sauvetage secourisme du travail

**NSF** : 344 - Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y compris hygiène et sécurité)

## Textes officiels se rapportant à l'action de formation

---

- Accident : Articles L4121-1 et L4121-2, R4141-17 à R4141-20 du code du travail
- Secours : Articles L4121-3, R4224-14 à R4224-16 du code du travail
- Formation à la sécurité : Articles L4141-2, R4141-3 et R4141-13 du code du travail

## Durée

---

- 7 heures (1 jour)
- Les enseignements pratiques et les mises en situations d'évaluation des stagiaires représentent 40% du temps de formation

## Périodicité

---

A définir par l'employeur

## Nombre de participants par groupe

---

12 personnes maximum

## Moyens d'encadrement

---

Organisme de formation déclaré à la DIRECCTE disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif, d'un Service Qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.

## Moyens pédagogiques

---

- Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.
- Supports d'animation pédagogique standardisés.
- Installations en centre de formation : salle de cours, tables, chaises, mur clair pour la projection, tableau papier ou effaçable. En cas de formation intra-entreprise, des installations équivalentes doivent être mises à disposition par l'employeur des stagiaires.

## Moyens d'évaluation

---

- Le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoir-faire) au moyen de questionnement oral, reformulations des apprenants et mise en application des gestes appris en formation (mises en situation).
- Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.

## Objectif de la formation

---

A la fin de cette formation, le stagiaire doit être capable de mettre à profit ses compétences en matière de prévention et d'intervenir efficacement face à une situation d'accident, en respectant les procédures de l'entreprise.

## Programme détaillé de la formation

---

### ■ Enseignements théoriques

- ↳ Situer son rôle de secouriste dans l'organisation de la prévention de l'entreprise et situer le cadre juridique de son intervention
- ↳ Réaliser une protection adaptée
- ↳ Examiner la (les) victime(s) avant et pour la mise en oeuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- ↳ Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement
- ↳ Secourir la (les) victime(s) de manière appropriée :
  - La victime présente un saignement abondant
  - La victime s'étouffe
  - La victime se plaint de malaise, de brûlure, d'une douleur empêchant certains mouvements ou d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
  - La victime ne répond pas mais elle respire
  - La victime ne répond pas et ne respire pas

### ■ Enseignements pratiques

- ↳ Exposés interactifs, démonstrations, études de cas
- ↳ Mises en situation d'accidents du travail simulés

## Tarif

---

Inter / Intra / Groupe / Individuel : sur devis, nous consulter